

Maladie de Lyme. Une avancée en France grâce à une loi américaine ?

Modifié le 03/01/2017 à 20:00 | Publié le 03/01/2017 à 19:44 - 0

Écouter

La polémique sur la maladie de Lyme ne faiblit pas en France | Photo : AFP

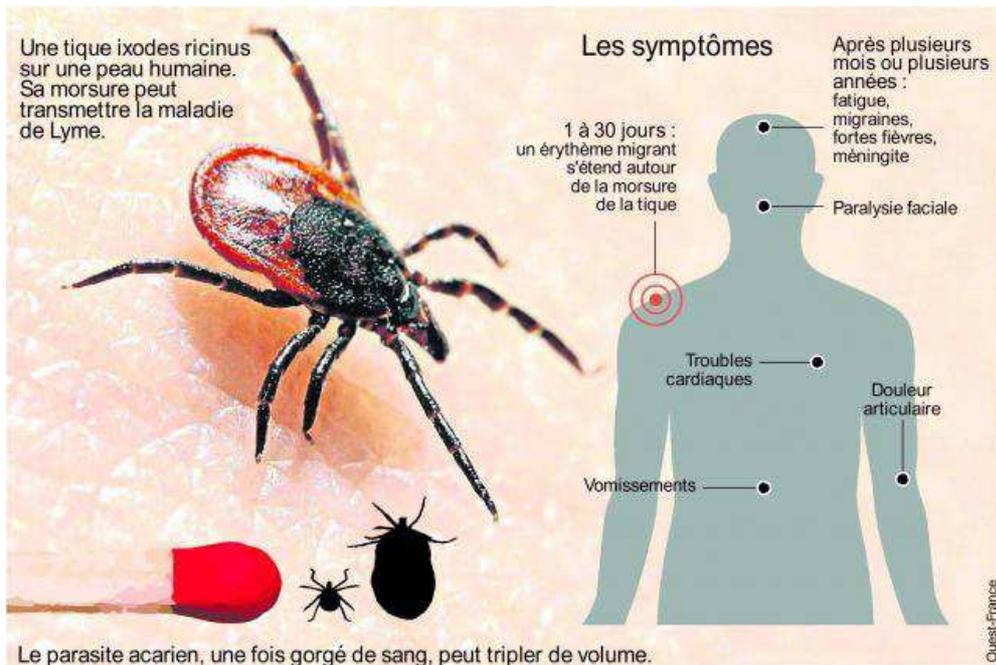
Une loi récemment votée aux Etats-Unis pourrait faire évoluer les polémiques sur la maladie de Lyme en France selon le Pr Christian Perronne, spécialiste de la pathologie.



« Je suis optimiste » après ce vote, qui débloque notamment des financements pour la recherche sur Lyme. « **L'Europe va suivre** », a affirmé le chef de service en infectiologie à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine). Ce dernier dénonce, dans un livre à paraître mercredi, l'« **aveuglement collectif** » qui prévaut jusqu'à présent autour de cette maladie bactérienne complexe, transmise par les morsures de tiques.

Polémique

Depuis des années, un dialogue de sourds oppose d'un côté les tenants des recommandations officielles, selon lesquels la maladie de Lyme se guérit avec trois semaines d'antibiotiques et n'existe pas sous forme chronique, et de l'autre, quelques médecins dont le Pr Perronne et les associations de malades, qui se battent pour faire reconnaître l'existence de cette forme chronique.



La maladie de Lyme fait des ravages en silence. | Photo : Ouest-France

Le gouvernement a ouvert une brèche en annonçant fin septembre un « **plan Lyme** », mais le protocole officiel est toujours en place et une biologiste alsacienne a été condamnée et un médecin lyonnais suspendu, mi-décembre, pour ne pas l'avoir respecté.

Ces recommandations officielles, adoptées en 2006, sont calquées sur celles émises par un groupe d'experts aux Etats-Unis. Or le gouvernement américain les a récemment abandonnées, raconte le Pr Perronne dans « **La vérité sur la maladie de Lyme** » (Odile Jacob).

Et, mi-décembre, un pas supplémentaire a été franchi outre-Atlantique avec le vote du « **21st Century Cures Act** », qui reconnaît la forme chronique de la maladie de Lyme.

Lire aussi. « La maladie de Lyme me tuait à petit feu », témoigne une malade

« **Chasse aux sorcières** »

Ainsi, l'infectiologue, qui épingle dans son livre un des scandales les « **plus effarants de l'histoire de la médecine** », veut croire que le « **déni** » et la « **chasse aux sorcières** » ne pourront pas continuer en France.

L'annonce du « **plan Lyme** » français constitue « **une étape très importante** », reconnaît-il, car au moins, la souffrance des malades est désormais reconnue, alors qu'il y a encore quelques années, les autorités qualifiaient ses thèses de « **bêtises** ».

Alors qu'un collectif d'experts doit élaborer un nouveau protocole, en lien avec les associations de malades, le Pr Perronne se dit confiant pour la partie diagnostic, mais « **un peu inquiet** » pour le volet thérapeutique, tant les positions sont aujourd'hui éloignées.

Environ 200 médecins en France acceptent de traiter les patients « **Lyme chronique** », refusés ailleurs quand leurs tests diagnostiques sont négatifs ou orientés vers la psychiatrie quand leurs symptômes restent inexplicables.

Le Pr Perronne, « **débordé de demandes** », appelle à « **arrêter les poursuites contre les médecins** », pour ne pas décourager les praticiens. Seul professeur d'université à mener ce combat, il confie une certaine « **lassitude** ».

« **Un million de nouveaux cas par an** »

Ses adversaires lui reprochent l'absence de preuves scientifiques du traitement qu'il prescrit à ses patients - de longues cures d'antibiotiques, en alternance avec des antiparasitaires et des antifongiques -, même en l'absence de test de diagnostic positif.

« **J'aimerais bien avoir des tests beaucoup plus fiables et pouvoir être sûr de ce que je fais, malheureusement je ne peux pas aujourd'hui** », faute de fonds pour financer des études sur le sujet.

La « **difficulté** » à publier ses recherches dans les revues scientifiques est d'ailleurs une des raisons qui l'ont poussé à écrire son livre : « **Pour avancer, il faut bien utiliser un autre canal.** »

Officiellement, il y a 33 200 nouveaux cas par an de maladie de Lyme en France, selon Santé publique France, mais beaucoup plus en réalité, selon le Pr Perronne.

« **Rien que pour la *Borrelia burgdorferi* (principale bactérie responsable de la maladie de Lyme en Amérique du Nord et en Europe, NDLR), il y a au minimum un million de nouveaux cas par an en Europe** », estime-t-il.